

doit être méthodique
 ériser tout enseignement
 en général, et d'autant
 est d'une nature plu
 le consiste à bien choisir
 ison naturelle qui existe
 er de façon que les diffi
 ais qu'elles se présentent
 aisément comprises, et

ramènera fréquemment
 trations ; les opérations
 une à l'autre, et définies
 selon les exigences du
 ramenée à l'addition,
 ion de cette première
 ble à la multiplication
 opération se succède-
 s.

re accordera presque
 puyant sur le procédé
 ation et l'induction, à
 vre. La forme expo-
 e comme moyen de
 d'un point étudié au
 vec des élèves déjà
 ar le maître.

e exposé avec clarté.
 des plus propres à
 mais il faut y ajouter
 ssaires dans toute
 justement défini la
 r les idées sous les
 iété des termes, la
 it ou fausse les
 es, et les empêche
 té ne leur permet
 rticulièrement en

e matière, que la parole mesurée du professeur laisse en quelque
 e tomber la vérité, comme goutte à goutte dans l'esprit des
 es, pour qu'elle soit absorbée à petites doses, et enfin assimilée
 plètement.

Le but utilitaire de l'enseignement de l'arithmétique est de
 tre l'élève à même d'effectuer *mentalement* et *par écrit*, avec
 nnaissance de cause, promptitude et sûreté, toutes les combi-
 naisons numériques requises pour la *résolution des problèmes*.

De là, trois parties à y distinguer : 1° le *calcul mental* ; 2° le
calcul chiffré, comprenant la théorie et la pratique des opérations ;
 l'application de ces opérations aux questions usuelles, ou la
résolution des problèmes.

1° *Calcul mental*. — Ce calcul consiste à effectuer mentalement
 les combinaisons numériques, c'est-à-dire sans employer les chiffres,
 it pour écrire les nombres, ou pour se les représenter par l'ima-
 nation, mais en opérant sur les quantités.

Le calcul mental prépare et hâte les progrès dans l'étude de
 l'arithmétique proprement dite ou du calcul écrit ; il ouvre les
 acultés de l'élève et développe particulièrement la faculté d'in-
 tention, par la recherche des procédés multiples qui peuvent con-
 uire au résultat demandé ; il exerce une grande influence sur
 l'élocution, l'enfant étant obligé de parler pour exposer et raisonner
 es procédés dont il a fait usage. Enfin, la connaissance du calcul
 mental répond à un besoin général et particulier.

Enseigné dès l'entrée des enfants à l'école, il procure l'avantage
 de diversifier leurs occupations, de les familiariser avec le langage,
 et de préparer ainsi les voies à l'enseignement de toutes les autres
 spécialités.

Précédant le calcul écrit, il prévient l'habitude si difficile à
 extirper, de substituer le calcul de mémoire au véritable calcul
 mental, dont les procédés sont tout différents. Mais il est à noter
 que cet enseignement doit se continuer dans toutes les divisions,
 et marcher constamment de pair avec le calcul écrit, ou se com-
 biner avec lui. Il faut même accorder la préférence au premier sur
 le second toutes les fois qu'il peut suffire, au moins dans la réso-
 tion des problèmes, et ne recourir au calcul chiffré que dans les
 grandes opérations.